

QUESTION : Un grand crû à Delémont ?

PME Magazine de janvier 2016 s'intéresse aux finances publiques 2014 des chefs-lieux cantonaux, distribue les bons points et les places sur le podium. Delémont arrive au deuxième rang ex-aequo avec Coire, alors qu'elle était en septième place l'année précédente. Le commentaire de PME Magazine est surprenant : « Tout se passe comme si la cité chère au maire Pierre Kohler (PDC) avait voulu honorer son turbulent leader avant son départ de la ville et sa déconvenue au Conseil des Etats. A l'instar des autres cités montées sur le podium, Delémont couvre trop largement ses charges et sous-estime ses prévisions fiscales. Comparée à ses concurrentes, elle consacre en outre un peu plus que ses recettes fiscales aux intérêts de la dette ». Si l'on rentre dans le détail, Delémont obtient l'avant dernière note du poids des intérêts de la dette (5,21), juste avant Lausanne. Il faut aussi savoir que le classement de l'institut de hautes études en administration publique (idheap) est plus bureaucratique et technocratique que le classement global IAZI, encore non accessible.

Le Conseil Communal peut-il commenter le texte de PME Magazine ? Et nous dire les chances de progresser encore dans le classement de 2015.

Dominique Baettig

